

Responsable en management opérationnel

RNCP4690 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	346p
Code(s) ROME	K1704
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	24/10/2011

Certificateur(s)

Ministère des Armées

<http://www.defense.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les responsables en management opérationnel exercent leurs activités dans des 'unités opérationnelles', entités dont la taille peut atteindre une centaine de personnes, équipée des matériels communs de l'armée de terre (armement, véhicules), et aptes à réaliser les missions dites 'communes' de l'armée de terre, hors spécialisation : assistance aux populations, missions de sécurité sur le territoire national, de rétablissement et de maintien de la paix hors du territoire national, pouvant aller jusqu'à l'action de guerre proprement dite.

Les principales activités exercées sont les suivantes :

- préparer, gérer et maintenir en condition une unité opérationnelle ;
- commander une unité opérationnelle au quotidien ;
- former ses subordonnés ;
- gérer les matériels de l'unité ;
- commander une unité en opération intérieure/extérieure
- préparer une mission ;
- exécuter une mission.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les responsables en management opérationnel sont capables de : -commander une unité en appliquant les principes du commandement ;

- coordonner et contrôler la gestion administrative ;
- maîtriser les fondamentaux tactiques et techniques du combattant individuel au commandant d'unité ;
- préparer et mener une séance d'instruction ;
- coordonner et contrôler les formalités administratives relatives à la gestion de matériels ;
- analyser la mission reçue et concevoir sa mise en oeuvre dans le respect des ordres reçus ;
- coordonner les démarches administratives qui précèdent une mission ;
- organiser et exécuter une mission ;
- concevoir, monter et conduire un projet.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le responsable en management opérationnel exerce ses activités au sein de l'armée, dans le cadre de missions

militaires (dénommées « missions communes de l'armée de terre ») d'assistance aux populations, de sécurité sur le territoire national, de rétablissement et de maintien de la paix hors du territoire national, pouvant aller jusqu'à l'action de guerre proprement dite.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Officier de l'Armée de terre ; Responsable en management opérationnel ; Chef de section ; Commandant d'unité

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du statut militaire, sous réserves des conditions de recrutement en vigueur, est exigé par le ministère de la défense pour exercer cet emploi au sein de l'armée de terre.

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, composé de 7 membres, est présidé par un officier général, assisté d'un vice président choisi parmi les professeurs d'université, ou parmi les hautes autorités et personnalités proposées par un autre ministre que le ministre de la défense. Le général commandant l'école est membre de droit. Deux officiers supérieurs et deux chargés d'enseignement viennent compléter ce jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 24/10/2011

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP32063

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4690/>